

REVUE DES  
DEUX MONDES  
HORS-SÉRIE

HISTOIRE  
La République et les  
lieux de culte

5 000 ÉGLISES  
EN SOUFFRANCE

Le cri d'alarme de  
Stéphane Bern

MARCEL PROUST  
Le lanceur d'alerte

+ Les splendeurs de  
notre patrimoine

# LA TRAGÉDIE DES ÉGLISES

L 11097 - 0H - F: 12,90 € - RD



DOM 144 Remise 15.00 - C5 028.00 - C6 22.00 - Distribution  
Lyon 15.00 - C4 100.00 - P1 1799.00 - Mar 100.00 - Tot 133.00



# Cinq mille églises en souffrance

STÉPHANE BERN

Chargé d'une mission de préservation du patrimoine  
par le président de la République

Le 15 avril 2019, Notre-Dame de Paris brûlait. Après « l'électrochoc » de la catastrophe, 900 millions d'euros de dons ou de promesses de dons ont afflué pour sa restauration. Mais cet élan de générosité inédit en faveur d'une icône du patrimoine religieux ne doit pas faire oublier que, dans les petites communes rurales, des maires se débattent seuls, et sans moyens, pour entretenir leurs églises.

L'église Saint-Joseph de Roubaix (1878), en travaux de restauration depuis fin 2015, devrait rouvrir ses portes au public à la rentrée 2020.

L

Le 15 avril dernier, le bourdon de la cathédrale Notre-Dame de Paris a sonné à 20 heures pour s'associer à l'hommage des Français rendu tous les soirs au personnel soignant en pleine pandémie du coronavirus. Un symbole d'autant plus fort que, dans les épreuves que traverse notre pays, le triste

premier anniversaire de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame a montré combien ce monument, à la fois sanctuaire catholique, hymne à l'architecture gothique et livre d'histoire de la France depuis 1163, est porteur d'espérance et de résilience. Il incarne une continuité historique, et une permanence religieuse aussi, qui permettent à une nation de se rassembler tant il est vrai que le lieu crée du lien.

Si nous sommes tous meurtris, Français ou non, croyants ou non, par le drame qui a emporté la charpente et la flèche de Notre-Dame, c'est que les bâtisseurs de cathédrales du Moyen Âge construisaient pour l'éternité et, de ce fait, nous pensions que Notre-Dame de Paris était invulnérable, qu'elle défierait le temps, les siècles... Victor Hugo, le premier, en pleine période romantique, avait volé au secours de Notre-Dame et déclaré la guerre aux démolisseurs de monuments historiques ; grâce à la littérature, il réussit à ancrer la cathédrale dans l'inconscient collectif populaire. Elle devint alors l'héroïne de son roman, *« si belle qu'elle se soit conservée en vieillissant, il est difficile de ne pas soupirer, de ne pas s'indigner devant des dégradations, des mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument, sans respect pour Charlemagne qui avait posé la première pierre, pour Philippe Auguste qui en avait posé la dernière »*.

De fait, si on voulait être plus précis sur le plan historique, Notre-Dame de Paris aura été le témoin muet mais central des grands événements de notre histoire depuis que le roi Louis VII et l'évêque Maurice de Sully posent la première pierre en avril 1163. Assurément, Notre-Dame n'est pas un monument historique comme les autres. L'écrivain Marcel Proust l'affirmait déjà dans un article publié par *Le Figaro* en 1904 et intitulé « La mort des cathédrales » : *« Les cathédrales ne sont pas seulement les plus beaux ornements de notre art, mais les seuls qui vivent encore leur vie intégrale, qui soient restés*

*en rapport avec le but pour lequel ils furent construits »* (lire p. 18). Là est toute l'ambivalence du patrimoine religieux. Sa destination est la foi et le culte dans une République qui s'est quelque peu éloignée de la pratique religieuse. Faut-il pour autant laisser à l'abandon les églises de nos villages, victimes de la désertification et de la déchristianisation ? Les soins jaloux apportés à Notre-Dame de Paris ne doivent pas occulter l'état général de délabrement du patrimoine religieux en France. C'est l'arbre qui cache la forêt. Au point que les maux dont souffrent les églises de France sont symptomatiques des difficultés actuelles du patrimoine national qu'inévitablement la crise sanitaire et économique que nous traversons va douloureusement aggraver.

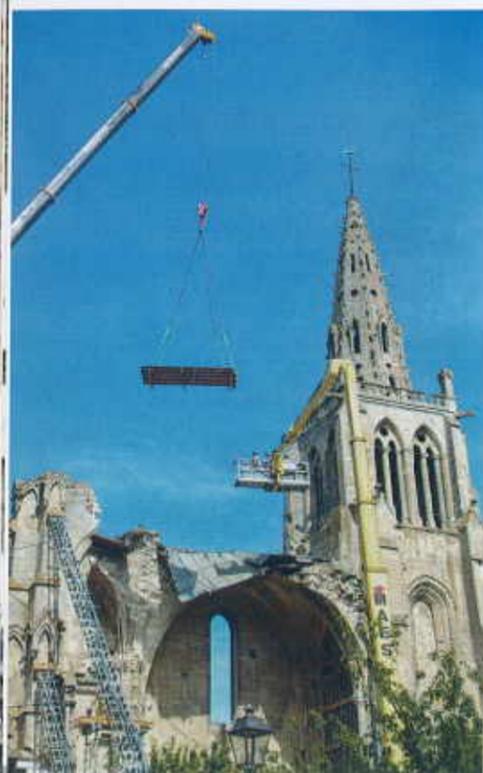
Lorsque l'on demande à Édouard de Lamaze, le président de l'Observatoire du patrimoine religieux, son diagnostic sur la santé du patrimoine religieux en France, il tire la sonnette d'alarme. Il estime que sur environ 35 000 églises et chapelles en France non subventionnées, 5 000 sont en état de souffrance, et que les collectivités locales, en charge de leur entretien, n'ont pas les moyens de les entretenir (lire p. 56). Amer constat devant des églises du XIX<sup>e</sup> siècle détruites, où faute de travaux d'entretien, il est devenu impossible de réparer des ans l'irréparable outrage, et partout dans nos villages de clochers tombés, des tuiles arrachées, des charpentes affaissées, ici la mûre qui s'est infiltrée, là c'est l'eau de pluie qui a fait ses ravages, parfois c'est le système électrique qui est défectueux, partout la même désolation des habitants et l'impuissance des pouvoirs publics locaux.

Certes, tous les défenseurs du patrimoine religieux le disent, l'incendie de Notre-Dame de Paris a été une sorte d'électrochoc et aura permis de mettre en lumière la situation dramatique de nombre d'églises à l'abandon ou en danger, de réveiller les consciences sur ce lien à l'héritage et à l'identité culturelle, mais aussi d'alerter le pouvoir politique sur l'importance de ce patrimoine, qui va bien au-delà de sa dimension culturelle... Pour autant, si les 86 cathédrales de France (plus les deux basiliques de Saint-Denis et Saint-Nazaire de Carcassonne, ainsi que l'église Saint-Julien de Tours) qui appartiennent à l'État depuis la loi de séparation de 1905 bénéficient à la fois de l'attention particulière des DRAC – et le ministre de la Culture a d'ailleurs fait adopter, en novembre 2019, un plan d'action Sécurité cathédrales – et de la vigilance des touristes qui les visitent souvent en grand nombre (Strasbourg, Chartres, Amiens, Metz, Albi...), le contraste est saisissant lorsqu'on observe le sort des innombrables églises des villes, et celui des communes rurales. Là encore, et ce n'est pas un hasard, on retrouve la disparité entre les villes et les campagnes. Un vrai déséquilibre alors que, rappelons-le, le patrimoine est le seul facteur d'égalité, car 50 % du patrimoine français se trouve dans des communes de moins de 2 000 habitants.



Stéphane Bern.

Partout dans nos villages de campagne des clochers tombés, des tuiles arrachées, des charpentes affaissées, ici la mûre qui s'est infiltrée, là c'est l'eau de pluie qui a fait ses ravages, parfois c'est le système électrique qui est défectueux, partout la même désolation des habitants et l'impuissance des pouvoirs publics locaux.



Dans l'Oise, la façade de l'église Saint-Thomas de Crépy-en-Valois s'était écroulée. En juin 2019, des couvreurs retirent une partie de la toiture qui menace, elle aussi, de s'effondrer.

Ces communes sont en charge d'un vaste patrimoine dont elles sont incapables d'assumer le coût. « *On a confié la maison de famille à un propriétaire qui n'a pas les moyens de l'entretenir!* », martèle, à juste titre, Édouard de Lamaze, dans *Le Figaro*, le 14 mai 2019. « *Je sais de quoi je parle. Je suis moi-même maire d'une commune rurale de 250 habitants, Bois-Hérault, en Seine-Maritime. J'ai un budget d'environ 200 000 euros par an, avec une marge d'investissement de 15 000 euros. J'ai 11 kilomètres de routes, une école, une mairie, des terrains communaux et une église à entretenir. Tout cela pour 15 000 euros! Qui peut le faire? Pas plus moi que tous les maires!* »

Depuis que le chef de l'État m'a confié la mission de recenser le patrimoine en péril et de proposer des solutions innovantes pour financer les travaux – comme le Loto du Patrimoine, dont 34 % des monuments attributaires en 2018 étaient des édifices religieux, et 37 % en 2019 (mais 6 % des monuments étaient des édifices religieux déconsacrés) –, j'ai pu mesurer la détresse des maires quand un malheur s'abattait sur l'église de leur village. À Crécy-Couvé (Eure-et-Loir), par exemple, quand l'église Saint-Éloi – dernier témoignage de l'action patrimoniale bénéfique de la marquise de Pompadour qui y avait fait édifier un château – a vu son clocher s'affaisser, nous avons lancé, avec la Fondation du Patrimoine, une souscription pour récolter les 400 000 euros nécessaires à son sauvetage. Même son de cloches dans le Vaucluse, où la toiture de l'église de Sault s'est effondrée en juin 2019, ou à Crépy-en-Valois (Oise), également en juin 2019, quand la façade des vestiges historiques de l'église Saint-Thomas s'est effondrée, ou encore à Saint-Amans-Soult dans le Tarn, où la foudre a fait tomber le clocher de l'église le 9 octobre 2018... Et l'on pourrait ainsi dresser une liste exhaustive.

Certains pourraient, à loisir, dresser un inventaire dramatique du nombre d'églises de nos villages en souffrance. Benoît de Sagazan, directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine, rédacteur en chef du *Monde de la Bible* et animateur passionné du blog Patrimoine-en-blog, relativise le constat. « *On restaure plus d'églises qu'on n'en abandonne ou démolit. On en a détruit 45 depuis l'an 2000* », a-t-il comptabilisé, « *dont 17 du XIX<sup>e</sup> siècle, 23 du XX<sup>e</sup> siècle et une seule bâtie au XII<sup>e</sup> siècle.* » Loin de constater que des milliers d'églises étaient en péril, il a rétabli avec nuance quelques vérités sur son blog. Il a ainsi recensé 234 édifices affectés au culte en danger et 255 édifices anciennement voués au culte en danger, ce qui porte le nombre total à 489. De même, Benoît de Sagazan s'est livré à une petite étude patrimoniale, et révèle que seules 18 anciennes églises étaient à vendre en 2019, et 37 autres anciens édifices religieux transformés pour un nouvel usage.

Dans le même temps, la Fondation du Patrimoine a considérablement œuvré pour voler au secours du patrimoine religieux et près de 2 000 projets de restauration sont lancés

actuellement sous son égide. Autre grand mécène des églises et du patrimoine religieux, la Fondation La Sauvegarde de l'art français, présidée par Olivier de Rohan-Chabot. Il ne cesse de rappeler, à raison, que « *les églises qui animent le paysage de la France sont des réceptacles d'œuvres d'art : retables, vitraux, peintures, décors, objets sculptés, statuaire, orfèvrerie... elles font de ces églises le plus grand musée de France* ». Et comment ne pas rendre hommage au Grand Prix Pèlerin du patrimoine, qui fête ses 30 ans cette année, et qui participe activement à la restauration du patrimoine religieux. Là encore, c'est à l'image de ce qui se passe pour toutes les typologies de patrimoine à préserver ou à restaurer : une poignée de mécènes et une armée de bénévoles se dévouent sans compter pour sauver leur patrimoine de proximité. Ce sont eux, souvent, réunis en associations de défense, qui ont arrêté le geste sacrilège des démolisseurs, conduisant des actions en justice pour empêcher que les pelleteuses ne détruisent un pan de l'histoire locale. Certains combats furent menés en vain et marquèrent les esprits, comme à l'église Saint-Pierre-aux-liens à Gesté (Maine-et-Loire) ou à l'église Saint-Jacques d'Abbeville (Somme), mais les Français, d'une manière générale, qu'ils fréquentent ou non l'église, se montrent viscéralement attachés

L'église Saint-Nicaise de Rouen, désaffectée en 2017, sera transformée en brasserie.



à ce patrimoine. L'église au milieu du village... quand il n'y a plus de cafés, de bureau de poste, de commerces, c'est tout ce qu'il reste de l'âme des communes. « *Un semis d'églises, un maillage de routes, c'est la géographie humaine de la France. Par leur nombre, les églises sont les premiers monuments du pays, le premier patrimoine de la France* », a écrit Kléber Rossillon, président de Patrimoine-Environnement, dans l'édition 2014-2015 des cahiers de l'association.

Chacun en a-t-il aujourd'hui conscience ? On aimerait le croire. Pour autant, comme pour le reste du patrimoine national, les élus n'ont pas toujours mesuré que le patrimoine est plus un investissement qu'un coût, une nécessité plus qu'un luxe. Certes, comme le dit avec mordant l'iconique Pierre de Lagarde – producteur et réalisateur de « Chefs-d'œuvre en péril » à la télévision et auteur, avec son fils Olivier, d'un *Dictionnaire amoureux du Patrimoine* (2019, Plon) –, « *on trouve plus facilement de l'argent pour bâtir des ronds-points ou construire des salles polyvalentes aussi inesthétiques que disproportionnées* ».

Certes, il y aura toujours des élus locaux pour qui le patrimoine religieux ne représente qu'une charge inutile. Mais plus généralement, les maires qui sont, à ce titre, les propriétaires des églises, n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour entretenir un ou plusieurs édifices religieux dans leur commune, et sont tentés d'abandonner l'église à son triste sort, rebutés par toute l'ingénierie administrative des demandes de subventions auprès du département, de la région, de l'État et de l'Europe. Après tout, la restauration de l'église obérerait lourdement les finances de la commune et, il faut le reconnaître, il y a d'autres priorités électorales (cantines et transports scolaires, terrain de foot, aides sociales...) d'autant que la désertification des villages et la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales sont allées de pair avec une diminution sensible de la pratique religieuse. Nombre d'églises en France sont fermées faute de fidèles et en l'absence de desservants pour les maintenir en activité, sans compter que les petites églises de campagne sont bien froides les dimanches d'hiver...

Quand on mesure les difficultés que rencontre la capitale pour entretenir ses églises (lire p. 30) – malgré une première tranche de travaux, des urgences, forcément coûteuses, demeurent à Saint-Séverin, Saint-Merry, la Madeleine, Saint-Sulpice, Saint-Eustache, la Trinité... –, on imagine aisément l'ornière dans laquelle se trouvent les maires des communes rurales de France. Je résumai la situation dans mon livre *Sauvons notre patrimoine* (2019, Plon) : « *Or, sans aide spécifique, il est impossible pour une commune de 200 ou 300 habitants de financer la restauration d'un bâtiment historique. Souvent, pour répondre aux urgences, les maires des petites communes rurales n'ont d'autre choix que de zapper la ligne budgétaire d'entretien de l'église, quitte à ce que, cinq ans plus tard, la facture de la restauration ait*

*grimpé de façon exponentielle. Qu'une église romane se trouve au cœur d'une ville ou au centre d'un petit village rural, son coût moyen de restauration avoisine 1,5 million d'euros ; mais autant une ville saura trouver les ressources financières pour y faire face, autant un village de quelques dizaines ou centaines d'habitants en sera incapable. Est-ce cela l'égalité républicaine dans les territoires ? La fusion des communes et l'accroissement des communautés de communes – avec transfert de compétences pour le développement du tourisme – a rendu encore plus inextricable cette situation car elles se retrouvent parfois à devoir restaurer sept églises sans bénéficier des retombées économiques du tourisme... Comment arbitrer les choix à l'heure où le patrimoine est une variable d'ajustement ? Le stade de foot et la station d'épuration passeront toujours avant le clocher à réhabiliter ! À cela s'ajoute un autre fléau : sollicités de toutes parts, écrasés de responsabilités, parfois livrés à eux-mêmes sur ces questions, les maires des petites communes rurales n'ont ni le temps ni l'assistance requise pour entamer les démarches de demandes de subventions, et sont souvent effrayés par l'ingénierie administrative, qui les fait renoncer, tandis que la transformation des régions a rendu le travail des DRAC plus difficile du fait même des distances à parcourir... »*

Alors que faire ? D'abord sensibiliser et responsabiliser les maires pour qu'ils soient fiers de la richesse de leurs monuments. Certains, et je pense à la maire du village de Frazé (Eure-et-Loir), Brigitte Pistre, qui a eu le cran de convaincre ses administrés de se lancer dans les travaux de sauvetage de l'église du village pour la plus grande fierté de tous. Plus que jamais, dans les moments troublés que nous vivons, le patrimoine est le trésor de la France. Nous en avons certes hérité du passé mais il constitue aussi notre chance pour l'avenir. D'autant que la restauration du patrimoine religieux est la promesse de chantiers pour les artisans, qui ont entre les mains des savoir-faire ancestraux qui se perdraient sans leur dextérité et leur passion. Parfois aussi, à regret, il faut aider à la reconversion des édifices religieux menacés et trouver des projets dignes d'intérêt s'inscrivant dans une certaine continuité d'utilité publique – comme de l'aide sociale dans d'anciens bâtiments conventuels. En tant que citoyens appartenant à la communauté nationale, sauver le patrimoine, qu'il soit religieux ou non, est notre devoir, collectif et individuel. « *Nos églises sont partie intégrante de notre histoire et de notre identité* », martèlent les Lagarde. Cela est d'autant plus essentiel qu'un bâtiment à l'abandon est le signe d'une déréliction générale, ou d'un État qui a abandonné des territoires de la République. Dès lors, cela devient un enjeu politique. À Rouen, « la ville aux cent clochers » comme la surnommait Victor Hugo, quatre églises devraient être réaffectées : Saint-Paul, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Pierre-du-

---

Plus que jamais,  
dans les moments  
troublés que nous vivons,  
le patrimoine est le trésor  
de la France. Nous en  
avons certes hérité  
du passé mais il constitue  
aussi notre chance  
pour l'avenir. D'autant  
que la restauration du  
patrimoine religieux  
est la promesse de  
chantiers pour les  
artisans, qui ont entre  
les mains des savoir-faire  
ancestraux qui  
se perdraient sans  
leur dextérité  
et leur passion.

---

---

Ne faudrait-il pas aujourd'hui, posément, et hors de toute polémique, établir un nouvel état présent du patrimoine religieux, et s'interroger calmement sur son financement ?

---



Châtel et Saint-Nicaise... Cette dernière deviendra une brasserie ! À l'automne dernier, l'église du Sacré-Cœur de Denain (Nord) que l'on appelait l'église Usinor, achetée dans un premier temps par une association au diocèse, a été revendue à la mairie qui assure vouloir la sauver.

Entre 1910 et 1914, Maurice Barrès menait campagne pour la défense des églises menacées de ruine, quelques années après qu'eut été promulguée, le 11 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État. Faute d'obtenir du Saint-Siège que des associations culturelles se constituent, le patrimoine religieux français est en péril. Maurice Barrès publie alors *La Grande Pitié des églises de France* (1914), un texte dans lequel il considère les édifices religieux comme un « trésor national » qui constitue « la belle chaîne de l'art français » et doit, à ce titre, être préservé. C'est pourquoi il propose le classement global de toutes les églises – y compris les modestes églises de

village – bâties avant 1800. *La Grande Pitié des églises de France*, texte qui suscitera de nombreux débats, est le journal d'une campagne réussie qui a contribué au vote de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. Œuvre souvent citée et pourtant mal connue, elle marque la naissance d'une conscience patrimoniale nouvelle.

Ne faudrait-il pas aujourd'hui, posément et hors de toute polémique, établir un nouvel état présent du patrimoine religieux, et s'interroger calmement sur son financement ? Pour une cathédrale emblématique, Notre-Dame de Paris, qui a suscité un élan de générosité jamais atteint (on évoque plus de 900 millions d'euros), combien d'abbayes, de monastères, d'églises de campagne abandonnés à leur triste sort, sans ressources ni mobilisation générale ? La question méritait d'être posée. Car elle vaut pour tout notre patrimoine en péril.

L'abbaye Sainte-Marie (XII<sup>e</sup> siècle) de Longues-sur-Mer (Calvados) avait été sélectionnée en 2019 dans la liste des 18 monuments emblématiques du Loto du Patrimoine. Les travaux de remise en place d'un toit sur le chœur de l'église sont en cours.